



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Enseignement obligatoire
Cycle d'orientation - Collège de la Gradelle

MEMO Intervention Précoce

Partenariats



Carrefour
addiction 

FEGPA
PRÉVENTION ALCOOL

1) Finalités et précautions importantes

En prenant en compte les premiers signes d'une consommation problématique il sera possible de mobiliser l'élève et son entourage à un moment où leurs ressources sont encore présentes.

Trop souvent, l'adulte comme l'élève pensent gérer la situation jusqu'au moment où elle devient insupportable. À ce moment-là les mesures sont demandées en urgence alors que le nombre des possibles est très restreint à cause d'une situation de crise.

L'objectif est de repérer et d'intervenir précocement sur une situation afin d'éviter qu'elle se gangrène et ainsi favoriser l'organisation précoce de solutions adaptées.

Ce protocole permet de prendre du recul et de définir un seuil à partir duquel une situation est partagée et fait l'objet d'une observation et d'un suivi adéquats. Comme la prudence et la discrétion sont importantes pour ne pas stigmatiser l'élève, les interactions prévues sont limitées à des professionnels tenus à un secret de fonction.

Le protocole est un outil utile pour l'élève et l'école.

Il vise à préserver :

- La capacité à travailler
- La capacité à vivre ensemble.
- La citoyenneté
- Le renforcement de la capacité de chacun à être acteur

... dans une école définie comme :

- Un lieu de formation
- Un lieu social
- Un lieu éducatif
- Un lieu où s'applique le cadre légal

Le protocole IP (Intervention Précoce) est une marche à suivre lorsque des consommations (alcool ou drogue) ou inaptitudes au travail de la part des jeunes de l'établissement se vérifient ou sont soupçonnées. Il s'agit d'un projet institutionnel exigeant que tous les collaborateurs de l'établissement l'appliquent.

Rappelons, les principes d'action :

- a) Viser le bien-être individuel et collectif
- b) Protéger
- c) Ne pas nuire
- d) Faire d'un problème une opportunité éducative
- e) Associer les jeunes, parents, collaborateurs et partenaires concernés, ceci selon les possibles (information, consultation, partenariats)

2) Situation de flagrant délit

Définition du flagrant délit :

Surprendre un ou plusieurs jeunes en situation de consommation ou de détention de produit.

Protocole de gestion du flagrant délit

- I. Le flagrant délit est constaté.
- II. L'élève ou le groupe est interpellé et la transgression est relevée.
- III. Le matériel est confisqué. Un témoin peut attester de ce qui a été saisi.

La sécurité de ou des élèves est assurée, puis il est pris en charge individuellement (infirmière, direction, autre collaborateur selon la situation).
- IV. Le matériel confisqué est remis à la direction. Si ce n'est pas possible il est consigné par le personnel encadrant en attendant les directives de la direction.
- V. L'activité, dans la mesure du possible, est maintenue et pas préteritée. Avec les autres élèves, la situation est reprise dans une discussion :
 - Le cadre est rappelé (règles, droits et procédure interne)
 - Les élèves sont entendus.
 - Une discussion est menée. Il s'agit de rassurer, d'éviter tant la stigmatisation que la banalisation, et de favoriser l'expression de l'ensemble des élèves.
 - L'organisation d'un prochain espace de parole avec des intervenants extérieurs (SSEJ, FEGPA, TSHM, ...) est annoncée
- VI. Établir le constat de flagrant délit.
La direction récolte les éléments auprès de l'enseignant/collaborateur et de l'élève. Si ce n'est pas possible, en cas de sortie ou autres, la personne qui a pris en charge l'élève individuellement s'occupe de faire remplir le constat. Après clarification et signature du constat (faits, matériel confisqué, éléments à prendre en compte pour l'annonce aux parents) on pratique le premier débriefing de l'élève :
 - L'élève est entendu à chaud sur sa situation et sa consommation.
 - Sa prise en charge immédiate est gérée
 - Le cadre est rappelé (règles, droits et procédure interne)
 - La suite de la procédure est annoncée (sanction et suivi possibles).

-
- VII. Annonce aux parents : La direction consulte l'équipe MPS. Elle statue et prend une décision sur l'annonce immédiate ou différée. L'annonce est personnalisée (cadre, délai, stratégie, personnes impliquées et soutien aux parents). D'autres acteurs utiles peuvent être associés à cette démarche (SPMI, tsh, membre de la famille, etc ...) car il s'agit d'amener un soutien à la situation et au jeune, afin de passer d'un problème à une opportunité éducative.
- VIII. Les parents prennent position sur la consommation et leurs intentions.

Ensuite, la situation sera amenée au Conseil de direction élargi pour entrer dans la procédure « gestion et suivi ».

Gestion et suivi dans les cas de flagrant délit

- I. **L'évaluation de la consommation et des besoins de l'élève sont clarifiés par un professionnel** de la Consultation santé jeunes ou de la Consultation adolescents (voir Fdt Phénix) selon les protocoles de collaboration établis.
- II. Le conseil de direction élargi construit une proposition face à la situation.
 - Objectifs et mesures à court et moyen termes
 - Acteurs externes à impliquer en plus des parents
 - Gestion de la communication y.c. aux parents et acteurs externes avec lesquels un protocole de collaboration a été établi pour l'accompagnement du jeune par rapport à sa consommation.
 - Clarification de la « fonction pivot » Par exemple : Détermination d'un référent pour la situation qui gère notamment la communication aux personnes ayant été impliquées.
 - À plus long terme, une stratégie sera établie et consignée (fiche de suivi de situation en annexe). Elle reprendra les objectifs selon les acteurs impliqués, les mesures et les personnes responsables, ainsi qu'une planification des bilans.
- III. Retour à l'adulte qui a déposé la situation selon sa demande.
- IV. Un groupe de référence ou le Conseil de direction élargi tient à jour un suivi global des situations.

3) Situation qui « interpelle »

Définition d'une situation qui interpelle :

- J'ai entendu, eu connaissance de la consommation (cannabis ou autre consommation problématique) d'un élève
- J'ai observé un changement de comportement et des signes qui méritent d'être pris en compte

Rappel des finalités et précautions importantes

En prenant en compte les premiers signes d'une consommation problématique il sera possible de mobiliser l'élève et son entourage à un moment où leurs ressources sont encore présentes.

Trop souvent, l'adulte comme l'élève pensent gérer la situation jusqu'au moment où elle devient insupportable. À ce moment-là les mesures sont demandées en urgence alors que le nombre des possibles est très restreint à cause d'une situation de crise.

L'objectif est de repérer et d'intervenir précocement sur une situation afin d'éviter qu'elle se gangrène et ainsi favoriser l'organisation précoce de solutions adaptées.

Le protocole vise à préserver :

- La capacité à travailler
- La capacité à vivre ensemble.
- La citoyenneté
- Le renforcement de la capacité de chacun à être acteur

... dans une école définie comme :

- Un lieu de formation
- Un lieu social
- Un lieu éducatif
- Un lieu où s'applique le cadre légal

Ce protocole permet de prendre du recul et de définir un seuil à partir duquel une situation est partagée et fait l'objet d'une observation et d'un suivi adéquats. Comme la prudence et la discrétion sont importantes pour ne pas stigmatiser l'élève, les interactions prévues sont limitées à des professionnels tenus à un secret de fonction.

Rappelons, les principes d'action :

- f) Viser le bien-être individuel et collectif
- g) Protéger
- h) Ne pas nuire
- i) Faire d'un problème une opportunité éducative
- j) Associer les jeunes, parents, collaborateurs et partenaires concernés, ceci selon les possibles (information, consultation, partenariats)

Une checklist des « signes d'appels » jointe à la grille d'observation vous aidera à identifier, nommer des éléments observables.

Partager quelques doutes préservera votre énergie, celle de l'élève et de son entourage. Remplir la grille d'évaluation vous permettra d'y voir plus clair.

Protocole pour une situation qui interpelle

- I. **Remplir la grille d'observation** pour faire le point ou communiquer.
- II. **Le collaborateur dépose ses observations** auprès d'un membre du Conseil de direction élargie (infirmière, CS, direction).
- III. Le membre du Conseil de direction élargie **récolte des observations complémentaires** dans plusieurs contextes pour établir et documenter sa fréquence, sa récurrence. Il informe le Conseil de direction élargi qui détermine la personne de référence pour cette situation.
- IV. **Entretien d'évaluation avec l'élève.** La personne de référence partage avec l'élève une synthèse anonyme des observations pour un premier diagnostic.

Gestion et suivi des situations qui « interpellent »

- V. **Le conseil de direction élargi construit une proposition** face à la situation qui sera ensuite finalisée avec l'élève. Il s'agit d'aborder divers points :
 - **Détermination des suites à donner** : classement de la question - planification d'autres observations - proposition d'un suivi
 - **Acteurs externes à impliquer** en plus des parents. Proposition d'objectifs et mesures à court et moyen termes.
 - **Gestion de la communication** aux parents et acteurs externes avec lesquels un protocole de collaboration a été établi pour l'accompagnement du jeune par rapport à sa consommation.
 - À plus long terme, **la stratégie d'intervention** sera consignée (fiche de suivi de situation en annexe). Elle reprendra les objectifs selon les acteurs impliqués, les mesures et les personnes responsables, ainsi qu'une planification des bilans.
- VI. **Entretien avec l'élève** (et d'autres acteurs demandés ou pertinents) qui se détermine sur deux options :
 - a. Mobilisation des ressources personnelles et de l'environnement. Proposition de soutiens et attentes de l'école. Finalisation d'une stratégie d'amélioration ou de gestion de la situation (objectifs, mesures, planification de bilans).
 - b. Refus total ou partiel des propositions et dès lors, planification d'un prochain bilan.
- VII. Retour à l'adulte qui a déposé la situation selon sa demande.

4) Annexes et outils utiles :

- **Constats de flagrant délit**
- **Grille d'évaluation de la situation qui interpelle**
- **Fiche de suivi de situation**

Constats de flagrant délit

Les faits du point de vue de l'enseignant	Les faits du point de vue de l'élève
Matériel confisqué et quantités	Remarques sur l'annonce aux parents

Lieu, date

L'enseignant : _____

L'élève : _____

Grille d'observation

L'attitude d'un-e jeune vous interpelle ?

Souvent c'est de manière détournée que le / la jeune manifeste son malaise. Les signaux ne sont pas forcément évidents et perceptibles. Vous avez un pressentiment sans parvenir à comprendre ce qui se passe véritablement.

Utilisez la checklist des « signes d'appels » ci-dessous, consignez vos observations, restez attentif, partagez vos inquiétudes avec vos collègues !

I. Observations

	STABLE	Instable, inégal	Remarques, précisions
Termes précisés au verso			
Comportement général			
Humeur			
Assiduité			
Concentration / attention			
Relationnel			
Motivation			
Hygiène, aspect général			
Activité (hyperactivité – fatigabilité)			
Signes Particuliers			

Comment savoir si la situation est grave ?

Chaque transgression de règle, toute modification de comportement, toute inquiétude demande une approche spécifique. Quelle est la situation dans son ensemble :

- y a-t-il répétition, régularité, cumul, récurrence, ... ?
- y a-t-il des risques pour le / la jeune ou pour les camarades ?
- quel est le contexte de vie du / de la jeune et les ressources sur lesquelles il / elle peut compter ?
- y a-t-il des événements particuliers significatifs ?

Description des termes utilisés dans la grille

Humeur : impulsivité, irritabilité, agressivité, impatience, seuil de tolérance, ...

Assiduité : présences, absences, ponctualité, participation, ...

Concentration / attention : confusions, absences, distrait, ...

Relationnel: isolement, repli sur soi, agressivité, fuyant, rejet des autres, paranoïa, gestion des émotions ...

Motivation : intérêts, projets, ...

Hygiène, aspect : propreté, négligence, présentation, marques de coups, ecchymoses, scarification, ...

Activité : tonus, apathie, passivité, troubles du sommeil, fatigue chronique, agitation, ...

Signes particuliers : haleine, yeux rouge, pupille dilatée, odeur substance, tremblements, rires incontrôlés, exagérés, ...

II. Clarification si vous le jugez utile

Ce que je sais de la situation	Ce que je comprends
Ma crainte	Mes propositions et mon attente selon les acteurs (élève, parents, collègues, direction, autres, ...)

Il est important que vous donniez suite à vos observations en les transmettant à un membre de la direction élargie

« Mieux vaut parfois s'inquiéter pour rien... et prendre le temps de vérifier que ce n'est qu'un passage à vide... plutôt que regretter amèrement de n'avoir rien entrepris ! »

Checklists signes d'appel en lien avec :

Le corps

- mauvaise hygiène, aspect négligé
- hyperactivité ou apathie
- anorexie ou obésité
- tics, manies
- traces de coups, ecchymoses, plaies inexplicables
- fatigue chronique
- symptômes ou douleurs somatiques diverses
- automutilation, scarification

Les comportements sociaux

- isolement, enfermement, fuite du travail
- perte de lien social, fuite de la relation
- remarques des autres jeunes
- fréquentations
- participation à des groupes extrémistes
- provocations, agressivité répétées
- violence verbale et / ou physique
- isolement social, retrait, mobbing, ...

Les apprentissages scolaires

- chute des résultats scolaires
- oublis répétés des effets scolaires, des devoirs
- retards répétitifs, absences fréquentes
- désinvestissement soudain et persistant face à l'école
- difficultés dans l'apprentissage
- troubles de l'attention, hyperactivité
- évitements d'activités sportives récurrents absence de projet professionnel, personnel

Les comportements à risque

- consommations problématiques d'alcool, cannabis, et autres drogues
- addictions (avec et /ou sans substances)
- tentatives, tentative de suicide
- vagabondage, délits
- possession de matériel propre à la consommation de substances psychotropes (papier à rouler, boîtes, shilom, ...)

Le psychisme

- concentration difficile
- raisonnement confus, mémoire déficiente
- sentiment d'infériorité, d'échec, de culpabilité
- manque de motivation
- troubles du langage
- rires exagérés, euphoriques
- inattentions
- symptômes dépressifs : humeur triste, perte d'intérêt, perte de poids, perte d'énergie, insomnie, idées de mort, peurs chroniques
- scénario suicidaire, restriction cognitive suicidaire / vision en tunnel, ...

I. Description de la situation et de son contexte

Fiche de suivi de situation

Voir ensemble son contenu

I. Point sur le contexte

Consigner des éléments clés (actuel et passés) qui influenceront le suivi et les partenaires à impliquer.

Cela peut être l'occasion de construire un tableau Forces, Faiblesses, Potentiel, Obstacle

L'actuel et ce que l'expérience nous apprend	Ce qu'il faut prendre en compte pour l'avenir
<i>Forces</i>	<i>Potentiel</i>
<i>Faiblesses</i>	<i>Obstacle</i>

II. Point sur le réseau

Description des partenariats présents ou potentiels et des enjeux des acteurs

Cela peut être l'occasion de dessiner une carte d'acteurs

Acteurs	Besoins, ressources et enjeux spécifiques	Personnes-clés & coordonnées

III. Vision

Souhait à long terme. Chemin sur lequel il nous semble utile d'avancer.

II. Fiche de gestion actualisée à chaque évaluation

Suivi n° XX - prochaine évaluation le XXX, avec XXX

I. Changement désirable :

II. Description globale de la stratégie et des finalités

Acteur impliqué	Action ou posture attendue	Effets attendus et délai	Date et effets observé

III. Conclusions et éléments pour une prochaine stratégie